



Violences dans le couple: pour un changement de langage

ViFa

Prestations :

Programmes volontaires

- pour hommes ayant recours à la violence
- pour femmes ayant recours à la violence

Programmes imposés

- pour adolescent-e-s confronté-e-s à la violence
- pour auteurs condamnés avec sursis

Autres prestations

- www.violencequefaire.ch
- Formation & Prévention

Objectifs :

- **Cesser toute violence physique** et diminuer les autres formes de violence
- Dévoilement
- Responsabilisation
- Décentration
- Questionnement des modèles de couple et de famille

Moyens :

- Permanence téléphonique
- Entretiens d'accueil ou de réseau
- Evaluations individuelles
- Groupes ou Cours
- Bilans
- Information aux autorités (pour les condamnés avec sursis)
- Campagne *Déjouons la violence*



MalleyPrairie

Objectifs:

- Urgence et crise
- Protection
- Prévention
- **Accueillir** toute femme confrontée aux violences conjugales accompagnée de ses enfants ou non (critères d'admission)
- **Reconnaître** les conséquences de la violence sur les enfants
- **Promouvoir** le potentiel de changement

Moyens:

- **Structures** résidentielle et ambulatoire
- **Espace** sécurisé

Prestations

- **Entretiens** centrés sur la violence
- **Soutien** psychologique et social
- **Consultations** ambulatoires Lausanne
- **Consultations « Itinérance »**
(Bex, Montreux, Vevey, Yverdon, Orbe, Nyon, Payerne)
- **Entretiens** mère-enfant
- **Accompagnement** des enfants
- **Espace** père-enfants
- **Entretiens de couple** centrés sur la violence
- **Groupe de rencontre**
- **Collaborations** avec le réseau
- **Formations**
- **Répondance** www.violencequefaire.ch



Changement de pratique

Dès 1999 lors de la rénovation des locaux

- **Laisser une place aux conjoints:**
 - espace père-enfants
 - Orientation des auteurs
 - entretiens de couple
- **Attention particulière à l'accueil et l'accompagnement des enfants**
 - Entretiens mère-enfant / accompagnement visite du père
 - Entretiens individuels
 - Activités – observation - évaluation

Présupposés à l'intervention

- La loi doit être dite : la violence conjugale et familiale est un délit pénal
- La violence conjugale est une construction psychologique et sociale, le recours aux conduites d'agression demeure un choix individuel
- Un individu n'est pas violent en soi, mais il manifeste de la violence dans tel contexte ou telle interaction particulière
- Tout adulte impliqué dans une situation de violence conjugale et/ou familiale est responsable de sa propre sécurité et de ses conduites d'agression.
- Chaque parent est responsable de la sécurité des enfants

Définition commune

- La violence dans le couple et la famille est un ensemble de comportements, de paroles ou de gestes agressifs, brusques et répétés à l'intérieur d'une relation de couple ou de relations familiales.
- Cette violence peut être physique, psychologique, sexuelle ou verbale.
- Elle peut se manifester aussi par des abus faits aux enfants, le contrôle de l'argent, le bris d'objets, les coups sur les animaux ou toutes autres mesures visant à contrôler les gestes et comportements d'un ou plusieurs membres de la famille.

J. Broué : Option, une alternative à la violence, Montréal

Modèle : socioconstructiviste

Des propositions différentes

- Pas d'explication « vraie » de la violence
- Certaines sont plus utiles au client que d'autres
- Construction subjective créée par l'observateur et son contexte d'intervention



Modèle : socioconstructiviste

- Chaque point de vue est influencé par des idées et des a priori qui modifient notre compréhension de la réalité
- Notre position n'est pas neutre
- Nous influençons et nous sommes transformés à notre tour par l'autre

Modèle : socioconstructiviste

- Le langage est générateur de connaissance: il a le potentiel de transformer et de changer
- Plus question d'homme violent mais de l'auteur de violence
- Plus de femmes battues mais des femmes victimes ou plutôt confrontées à la violence

Modèle : socioconstructiviste

- Aucune explication plus vraie ou plus juste qu'une autre
- Ce n'est plus: « *les événements arrivent parce qu'une puissance intérieure, une pulsion pousse l'individu à agir ainsi* » ou « *X frappe parce qu'il a toujours été violent et Y parce qu'il est rempli de colère, ni parce que S l'a provoqué* »
- Cette façon de décrire localise la responsabilité à l'intérieur de l'autre au lieu de la centrer à l'intérieur de la relation: rejet de la responsabilité de l'acte s/ victime
- Nous dirons plutôt: « *qu'est-ce qui empêche X d'agir différemment?* »
- Curiosité, intérêt

Du conflit à la violence

- Le **conflit** est un phénomène normal: il indique aux partenaires l'émergence d'une insatisfaction ou d'un problème et qu'il convient de tenter sa résolution.

➔ force constructive tenant compte de l'autre et de ses limites, défense de son territoire.

- La **violence** vise à contrôler et contraindre le partenaire en abusant de sa force ou de son pouvoir, afin de résoudre la situation à son seul profit.

➔ force destructrice ne tenant pas compte de l'autre ni de ses limites, l'autre est nié

Cadre théorique

L'interaction

- comme toute tragédie, la violence est une tragédie à trois personnages : l'agresseur, la victime et le tiers
- entre ces trois pôles, il n'y a pas de causalité linéaire, mais une circularité de l'information et des interactions

Distinction entre

- *violence conjugale* (complémentarité)
- *couples à transactions violentes* (symétrie)

Définition – Violence agression (symétrique-réciproque)

- relation symétrique
- bidirectionnelle
- les acteurs en sont conscients
- ils en parlent, c'est public

Perrone, R., Nannini, M., 199

Au niveau social : bandes se confrontent les unes aux autres /à la police

Définition – Violence punition (complémentaire)

- relation complémentaire, non égalitaire
- une personne inflige un châtement, une punition à l'autre
- unidirectionnelle, pas de retour
- l'auteur revendique le droit d'agir ainsi
- violence intime, secrète

Définition – Violence punition (complémentaire) *suite*

- celui qui contrôle n'en parle pas
- celui qui la subit n'ose ou ne peut pas le faire
- huis clos, refus des interventions extérieures
- changements fréquents: médecins, pédiatres, écoles, quartier

Perrone, R., Nannini, M., 1995

2/2

**Au niveau social : persécutions, disparitions, tortures,
racismes ou génocides.**

Définition – Violence punition avec symétrie latente

- victime résiste malgré le rapport de force défavorable
- désaccord et volonté de s'opposer
- amplifie fréquemment l'intensité qui vise à briser cette résistance (noyau symétrique)
- recherche de la position haute
- passage à l'acte revendicatif fréquent (délits, agression, suicide)

ENTRETIENS DE COUPLE

- Prise de RV
- Modèle du reflecting team
- Un couple de thérapeute (Interviewer – observateur)
- Rappel de la loi et des règles institutionnelles
- Interview - fin de l'interview, reflecting team (commentaires)
- Retour vers couple (commentaires sur les commentaires)
- Fin de la séance – décision - nouveau RV



ENTRETIENS DE COUPLE

Si violence complémentaire

- Adresser auteur à Vifa
- Entretien individuel pour la victime au CMP
- Si vie commune, consigne de sécurité
- Rappel de la Loi
- Expression du danger – nouveau rendez-vous ?

Couple et parent: un focus différent

CMP et ViFa interviennent

en matière de **violences conjugales et familiales** auprès :

- de chaque partenaire du **couple**, en tant qu'auteur et/ou victime de violence
- du **couple conjugal en tant qu'espace de violences**
- d'un **enfant**, en tant que victime directe de la violence (enfant spectateur ou auditeur)

- chaque partenaire du couple est considéré comme **responsable de sa propre protection** et de celle de ses enfants

Le réseau intervient

auprès :

- d'un **enfant** mis en danger dans son développement physique, psychique, affectif et lorsque les parents n'y remédient pas d'eux-mêmes.
- du **couple parental** dans le but d'une réhabilitation de leurs compétences.

Passerelles indispensables

- **Coalition contre les violences conjugales de tous les acteurs du réseau**
- Plateformes: CCLVD, Vivre sans violence, Conférence latine, etc.
- Protocoles de collaboration
- Séances de régulation / Table ronde
- Formations communes
- Communication sur les situations (confidentialité n'équivaut pas à secret)
- Séances de réseau spécifiques à une situation
- **Entretiens de couple (de familles) dans un espace sécurisé**

